

	<b>PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19</b>  Mise à jour SAISON <b>2021-2022</b>
<b>ACTIVITE</b>	<b>Foot Salle</b>
Type de pratique	<del>Individuelle</del> Collective
<b><u>Référent COVID</u></b>	L'Animateur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et les adhérents.
Documents de référence	Les mesures sanitaires, dont le port du masque et la présentation du passe sanitaire sont régis par des mesures nationales et/ou préfectorales susceptibles d'évolution. Les adhérents et les animateurs seront informés des changements et le site <a href="http://www.arbr.fr">www.arbr.fr</a> onglet COVID sera mis à jour.
<b><u>Protocole Adhérent</u></b>  - <b>Passé Sanitaire et Pièce d'Identité</b> - Masque - Gel Hydro-alcoolique (Gel HA) ( <u>à ranger dans un petit sachet nominatif pendant le cours</u> )  - Sac - Bouteille d'eau  <i>Aucun effet personnel ne doit être déposé dans la salle de sport hors sac Personnel</i>	Pour tous les adhérents le <b>port du masque est obligatoire</b> pendant les temps d'attente et de déplacement. L'adhérent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Arrive à l'heure en tenue adaptée à l'activité</b></li> <li>- Attend à l'extérieur du bâtiment en respectant la distanciation que l'Animateur vienne ouvrir la <b>porte du Gymnase</b>.</li> <li>- Attend pour entrer que le dernier élève du cours précédent soit sorti.</li> <li>- <b>Présente son Passe Sanitaire à l'Animateur et <u>a sur lui une pièce d'identité, en cas de contrôle par une personne habilitée</u> ;</b></li> <li>- respecte le sens de circulation dans les vestiaires et limite le temps de passage ;</li> <li>- y dépose ses vêtements et sacs en laissant libre une patère sur deux ;</li> <li>- Apporte dans un sac <b>une paire de chaussures spécifique à l'activité</b> pour un usage dans la salle.</li> <li>- Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA <b>avant et après le cours</b>.</li> <li>- A la fin du cours, sort de la salle rapidement.</li> <li>- <b>Toutes les personnes sur le bord du terrain portent un masque.</b></li> </ul>
<b><u>Protocole Animateur</u></b>  - <b>Passé Sanitaire et Pièce d'Identité</b> - Masque - Gel HA - Fiche de présence - Registre d'occupation des salles de la Mairie (si présent)	Le port du masque est obligatoire à tout moment pour l'Animateur sauf pendant sa participation au match et il : <ul style="list-style-type: none"> <li>- se désinfecte ou se lave les mains au début et à la fin de chaque séance</li> <li>- verrouille et déverrouille la porte d'entrée.</li> <li>- <b>vérifie la validité du Passe Sanitaire de chaque participant ;</b></li> <li>- laisse sortir les utilisateurs du cours précédent avant de faire entrer les adhérents.</li> <li>- s'assure du lavage/désinfection des mains des adhérents.</li> <li>- Renseigne <b>la fiche des adhérents présents</b> cours par cours, et si nécessaire le Registre de la Mairie.</li> <li>- ouvre la porte latérale pour faire sortir les joueurs afin d'éviter de croiser les personnes en attente devant la porte du gymnase</li> </ul>
<b><u>Protocole Matériel</u></b>  - Désinfectant virucide	L'Animateur <b>organise</b> en fin de cours <b>avec les adhérents la désinfection</b> des matériels et mobiliers utilisés avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée).
<b><u>Protocole locaux</u></b>	Gymnase municipal du Bois Ragueuet - entretien par la Ville d'Orvault Application des protocoles municipaux.
<b>Signatures</b>	 <div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> <span>L'ARBR</span> <span>L'Animateur</span> </div>